

Conditions Particulières Prestations de Service en Mode ASP WebCamp Référence ASP WebCamp 2009-01

1. Préambule

La société Thelis (ci-après dénommée « Thelis ») conçoit et réalise une gamme de progiciels destinés aux établissements d'hôtellerie de plein air. Elle propose à ses clients des prestations de services spécifiques, et notamment :

- des prestations de réalisation de site Internet ;
- des prestations d'hébergement de site Internet ;
- des prestations de services en mode ASP (Application Service Provider) pour ses produits « Resa.net » et « Webcamp ».

2. Objet

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles Thelis concède au client, un droit d'utilisation à distance de la plateforme « WebCamp », application informatique de gestion des réservations de places de camping (ci-après dénommé « le service »), et dont les caractéristiques figurent à l'annexe Description du service.

Thelis a conçu et exploite cette plate-forme technologique de gestion des réservations « webcamp ».

Cette application permet la diffusion des informations relatives aux disponibilités des places de campings des clients de Thelis, auprès d'un ensemble d'opérateurs Internet spécialisés.

La plate-forme « Webcamp » fonctionne avec le logiciel de gestion « Unicamp », « Unicamp express » ou « Resa express », qui est installé sur les serveurs des clients ; la plate-forme traite les informations en provenance de ce logiciel qui a par ailleurs, été développé par Thelis.

La plate-forme technologique « Webcamp » est hébergée sur les serveurs de Thelis.

Le client a souhaité, afin de bénéficier d'une plus large visibilité sur le réseau Internet, souscrire au service, objet du présent contrat.

3. Définitions

Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :

- « anomalie » : non conformité du Service à la documentation et qui empêche l'exécution de fonctionnalités essentielles ;
- « ASP » ou « Application Service Provider » : mode de mise à disposition en ligne d'applications informatiques ;
- « documentation » : documentation de toute nature se rapportant aux applications, notamment aux conditions d'utilisation, à la description des fonctionnalités et, de façon

générale, se rapportant aux informations techniques nécessaires ou utiles à son utilisation via le site ;

- « donnée à caractère personnel » : toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable (personne concernée), directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres ;

- « Internet » : réseau de réseaux permettant l'échange d'informations à partir d'un protocole dénommé TCP/IP. Les données sont acheminées à travers des réseaux de nature différente qui sont capables de lire les messages selon cette norme technique. Chaque élément de ce réseau appartient à des organismes privés ou publics qui les exploitent en coopération sans nécessairement impliquer une obligation bilatérale de qualité ;

- « mise à jour des applications informatiques » : version des applications informatiques comprenant des corrections, et/ou des adaptations, et/ou des modifications non substantielles des fonctionnalités existantes ;

- « Resa express » : version « très simplifiée » du logiciel « Unicamp express » qui permet seulement la diffusion des informations relatives aux disponibilités, aux opérateurs du réseau Internet via « Webcamp » ;

- « serveur » : ensemble des ordinateurs et logiciels connectés au réseau Internet et hébergés par Thelis ;

- « site Internet » : service accessible via le réseau Internet.

- « Unicamp » : logiciel de gestion destiné aux campings, conçu et exploité par Thelis, installé sur les serveurs du client.

- « Unicamp express » : version « allégée » du logiciel Unicamp destinées à des petites campings ;

- « Webcamp » : plate-forme de distribution multi-canal accessible par des opérateurs Internet (dont Resanet, Via-Camping) au travers de webservices. Cette plate-forme ne présente donc pas d'interface internaute, ce sont les opérateurs qui gèrent le paiement électronique des réservations. Cette plate-forme communique en temps réel avec le logiciel de gestion du client, « Unicamp », ou « Unicamp express », ou « Resa express »

Les définitions des autres termes contractuels figurent aux conditions générales.

4. Durée – Entrée en vigueur

Les présentes conditions particulières entreront en vigueur à la date de sa signature par les deux parties.

Les présentes conditions particulières sont conclues pour une durée initiale de 2 (deux) ans, renouvelable tacitement par périodes annuelles, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, adressée à l'autre par lettre recommandée avec avis de réception, respectant un préavis de trois mois avant le terme contractuel.

Par exception à l'alinéa précédent, si le client est rattaché au secteur public, les présentes conditions particulières sont conclues pour une durée initiale d'1 (un) an, renouvelable d'année en année, sous réserve de la conclusion d'un avenant.

5. Description du service

5.1 Périmètre

Thelis met à la disposition du client, conformément à sa documentation, une plate-forme une plate-forme technologique de gestion des réservations de places de camping. Les modalités techniques de la mise à disposition de ce service au client sont décrites à l'annexe Description du service.

La documentation relative à la plateforme « WebCamp » est disponible sur le site Web de Thelis www.thelis.fr.

Il est précisé que les applications informatiques nécessaires pour la mise en œuvre du service, objet des présentes, demeurent sur les serveurs de Thelis, et que le client ne remet en aucune manière, de supports à Thelis.

Thelis se réserve la possibilité de faire évoluer les applications en vue d'une amélioration constante des services offerts à sa clientèle.

5.2 Utilisation

La plate-forme « webcamp » est installée sur les serveurs de Thelis.

Les données du client, relatives notamment aux disponibilités de places de camping, sont transmises en temps réel des serveurs du client, sur lesquels est installé le logiciel « Unicamp », « Unicamp express » ou « Resa express », vers la plate-forme « Webcamp ».

Ces données sont traitées puis diffusées à un ensemble d'opérateurs spécialisés du réseau Internet, que le client aura préalablement désignés.

Thelis s'efforce de rendre le service accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Toutefois, Thelis se réserve le droit de restreindre totalement ou partiellement l'accès au service afin d'assurer la maintenance de sa configuration informatique et des infrastructures mises en œuvre sans que le client ne puisse prétendre à un quelconque préjudice.

Dans la mesure du possible, Thelis tentera de ne pas rendre indisponibles les applications informatiques pendant un temps excessif.

Les modalités de transmission et de réception des informations, ainsi que, d'une manière générale, l'ensemble des délais de transmission des informations par le client à Thelis en vue de réaliser les prestations contractuelles, figurent dans la documentation d'utilisation des applications.

A défaut de transmission par le client des informations nécessaires pour assurer les prestations correspondantes, la responsabilité de Thelis ne saurait être engagée en cas de retard.

L'utilisation des applications informatiques à d'autres fins que celles prévues aux présentes, est interdite et ne saurait engager la responsabilité de Thelis.

5.3 Maintenance

5.3.1 Maintenance corrective

La prestation de maintenance corrective consiste en la correction de toute anomalie reproductible qui apparaît dans l'utilisation de l'accès distant des applications informatiques, ainsi que dans les différents traitements pouvant être réalisés par ces dernières.

Toute anomalie identifiée par le client doit être signalée à Thelis par téléphone, télécopie ou courriel avec une précision suffisante pour que cette dernière puisse intervenir.

5.3.2 Maintenance évolutive

Des mises à jour des applications informatiques pourront être installées par Thelis sur son serveur, au fur et à mesure de leur disponibilité.

Ces mises à jour, qui sont décidées unilatéralement par Thelis, seront mises à disposition du client par accès distant depuis son serveur sans coût supplémentaire.

5.3.3 Maintenance réglementaire

Les différentes mises à jour auront pour objet de procéder à l'ensemble des modifications rendues nécessaires par les évolutions légales ou réglementaires correspondant aux traitements relatifs à la mise en œuvre des applications informatiques.

5.3.4 Exclusions

Les prestations de maintenance fournies par Thelis ne comportent pas la fourniture de nouvelles versions.

Thelis n'assurera pas le service de maintenance dans les cas suivants :

- refus de la part du client d'accepter une mise à jour ;
- utilisation de l'accès distant de manière non conforme à la documentation ;
- intervention non autorisée par le client ou par un tiers ;
- anomalie générée par le matériel du client ou ses équipements d'accès.

5.3 Sauvegarde

Thelis réalisera quotidiennement une sauvegarde à froid des bases de données et des fichiers clients.

6. Obligations du client

Il appartient au client de s'assurer que le système « WebCamp » correspond bien à ses besoins et que les spécifications sont conformes à ses attentes.

Il appartient au client, préalablement à la souscription du service, objet des présentes, de s'assurer que le logiciel de gestion « Unicamp », « Unicamp express » ou « Resa express », a bien été installé sur sa configuration informatique et qu'il en a légitimement acquis les droits d'utilisation auprès Thelis.

Il appartient au client de s'assurer qu'il dispose de la compétence et de l'environnement technique nécessaire pour la mise en œuvre de ce service de réservation en ligne.

7. Prix et facturation

Le prix est défini dans le bon de commande.

Les modalités de facturation sont définies aux conditions générales.

Toute année commencée est due dans son intégralité.

8. Données à caractère personnel

Chacune des parties fait son affaire des formalités lui incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après Loi informatique et libertés).

Chacune des parties garantit l'autre partie du respect des obligations légales et réglementaires lui incombant au titre de la protection des données à caractère personnel, notamment en matière de flux transfrontières hors de l'Union européenne.

9. Sécurité

Dans le cadre de l'exécution des présentes, et en particulier lorsque Thelis effectue des

traitements sur des données personnelles, il est expressément stipulé entre les parties que le client demeure le responsable du traitement au sens de la Loi informatique et libertés, agissant en qualité de sous-traitant au sens de ladite loi.

A ce titre, Thelis s'engage à traiter les données personnelles conformément aux instructions du client et à ne pas exploiter ou utiliser les données personnelles pour ses besoins propres ou pour le compte de tiers.

Thelis s'engage à modifier ou supprimer les données personnelles, conformément aux instructions du client afin que l'exactitude et la mise à jour des données personnelles soient garanties.

Thelis prendra toutes les précautions utiles et appropriées pour préserver et assurer tant la confidentialité que la sécurité des données personnelles, notamment empêcher que les données personnelles soient déformées, endommagées, détruites ou que des tiers non autorisés y aient accès.

10. Propriété

10.1 Propriété de Thelis

Les applications informatiques sont la propriété de Thelis et/ou de ses ayants droit conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

En conséquence, le client s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de Thelis, ainsi que, d'une manière générale, aux marques associées.

10.2 Propriété du client

Le client reste propriétaire des données collectées et traitées dans le cadre des traitements effectués avec les applications informatiques mises à sa disposition dans le cadre des présentes conditions particulières.

Thelis s'interdit de communiquer, de sa propre initiative et en dehors du cadre des présentes, les données du client à un tiers sans l'accord préalable et écrit de celui-ci.

Thelis pourra cependant effectuer des analyses statistiques globales sur l'ensemble des données de ces clients utilisant le service « WebCamp ».

10.3 Restitution

En cas de cessation des relations contractuelles, pour quelque cause que ce soit, Thelis restituera au client, à sa demande, l'ensemble données et informations qui lui ont été remises par le client.

Dans ce cadre, l'accès distant aux applications informatiques accordé au client ne sera plus autorisé et celui-ci s'engage à ne plus l'utiliser ou tenter de l'utiliser.

11. Responsabilité

Thelis est soumise à une obligation de moyens dans le cadre de l'exécution des prestations objet des présentes.

Thelis ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du service, notamment, en cas d'indisponibilité du réseau Internet, intrusion extérieure, ou virus informatique.

A ce titre, le client déclare avoir parfaitement connaissance des risques liés à l'utilisation du réseau Internet.

Le client déclare disposer d'autres systèmes de gestion de ses réservations alternatifs au service, objet des présentes.

12. Résiliation

Les cas de résiliation sont ceux prévus aux conditions générales.

Liste des annexes

Les annexes du présent contrat sont les suivantes :

- Description du service.

ANNEXE 1 - DESCRIPTION DU SERVICE

Véritable plateforme technologique de distribution multi canal des disponibilités des campings, *WebCamp™* permet la diffusion des informations de disponibilités et la gestion des réservations d'un camping auprès de l'ensemble des acteurs de la profession. Pour cela *WebCamp* gère des informations en provenance d'Unicamp, le logiciel de gestion le plus utilisé dans le monde des campings afin de mettre à disposition une information fiable et pertinente.

Une infrastructure technique haut de gamme.

WebCamp est une véritable plateforme informatique s'appuyant sur les dernières technologies actuelles. *WebCamp* peut supporter des charges d'interrogation importantes grâce à des fonctions de load-balancing et de fail-over. De plus, l'utilisation de technologies standards comme les *WebServices* vous permet d'accéder très rapidement et sans développements complexes aux informations disponibles dans *WebCamp*.

Liste des *WebServices* disponibles pour les Opérateurs Internet intégrant *WebCamp*.

WebCamp qui n'est accessible qu'au travers des *WebServices* vous propose les fonctionnalités suivantes :

WebService Contexte*WebCamp* : ce *WebService* vous permet en tant qu'opérateur Internet de récupérer la liste des campings auquel vous avez accès avec votre code utilisateur *WebCamp* et pour chacun des campings, la liste des catégories (ou produits) présents dans ce camping (par ex.: chalets 6 personnes) avec leurs descriptifs.

WebService Demande de disponibilité : ce *WebService* vous permet en tant qu'opérateur Internet de demander la liste des disponibilités par rapport à de nombreux critères. En retour, vous recevrez une liste de séjours avec des contre-propositions en cas de non disponibilité.

WebService Demande de Tarif : ce *WebService* vous permet en tant qu'opérateur Internet de

récupérer le tarif exact d'un séjour en fonction des suppléments.

WebService Demande de réservation : ce *WebService* vous permet en tant qu'opérateur Internet de réaliser une demande de réservation pour un séjour.

WebService Demande Statut de réservation : ce *WebService* vous permet en tant qu'opérateur Internet de connaître le statut d'une demande de réservation que vous avez effectuée.

WebService Demande de Paiement direct : ce *WebService* vous permet en tant qu'opérateur Internet d'indiquer si un paiement direct est à réaliser pour une réservation.

WebService Demande Statut de Paiement direct : ce *WebService* vous permet en tant qu'opérateur Internet de connaître le statut d'une demande de paiement direct.